

Nos réf. :

VG/ED/23-06-014

Objet :

Nouvelle organisation de l'alternance
pour les formations Éducateur spécialisé et Assistant de service social

Madame, Monsieur,

L'ESEIS, d'année en année, travaille sur l'amélioration des projets pédagogiques des formations.

A partir de l'expérience acquise quant à la gestion de deux calendriers d'alternance distincts entre les alternants et les étudiants – stagiaires de la formation professionnelle, nous avons pris le parti de **revoir les calendriers d'alternance** des formations Éducateur spécialisé et Assistant de service social.

Les axes de travail ont été les suivants :

- 1- Mixer les statuts par promotion ;
- 2- Avoir une alternance entre temps de formation et temps de formation pratique équilibrée ;
- 3- Respecter au plus près les référentiels de formation ;
- 4- Contribuer à la professionnalisation des apprenants par l'acquisition de compétences construites grâce à l'articulation entre le site qualifiant et l'établissement de formation ainsi que la confrontation aux réalités professionnelles.

Cette nouvelle alternance, réaffirme concrètement la dimension professionnelle du dispositif de formation, quel que soit le statut de l'apprenant, mais intègre également la nécessité de proposer des temps de formation et de préparation aux certifications réguliers.

Nous avons pleinement conscience que le calendrier proposé apporte des modifications dans les modalités de contractualisation du contrat d'apprentissage. L'inconvénient étant que les contrats pour les premières années ne peuvent être engagés au mois de juin mais à compter du mois de juillet, l'avantage étant que les apprentis peuvent être présents 3 mois (juillet, août, septembre) avant le démarrage de la formation.

.../...

.../...

En 1^{ère} et 2^{ème} année, nous avons fait le choix de temps de formation plus longs en début d'année, pour étayer le socle de connaissance et consolider une dynamique du groupe promotion, dont on sait l'importance pour mobiliser l'esprit collectif et de solidarité. En contrepartie, le mois de juillet est complètement dédié à la présence de l'apprenti sur le terrain employeur.

Le calendrier tel qu'il est proposé aujourd'hui est amené à être évalué pour apporter des améliorations. Pour cela nous proposons de constituer un groupe de suivi, composé de représentants employeurs et de cadres pédagogiques de l'ESEIS pour améliorer le dispositif de l'alternance.

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez avoir de plus amples informations et vous assurons de notre volonté de co-construire nos dispositifs de formation avec le champ employeur.


Virginie GRESSER
Directrice Générale